

## Les difficultés des méthodes agrégatives : l'exemple de l'étude de la fécondité à Paris au XIX<sup>ème</sup> siècle

Sandra BREE

Centre Roland Mousnier, Université Paris-Sorbonne

Malgré l'intérêt évident de connaître les comportements féconds des habitants de la capitale dans le pays précurseur de la limitation des naissances, l'étude approfondie de la fécondité parisienne au XIX<sup>ème</sup> siècle n'a jamais été entreprise. Plusieurs raisons expliquent cette lacune. Tout d'abord, les archives de Paris ont été particulièrement maltraitées : la plupart des registres paroissiaux et d'état civil, existant pourtant par précaution en double exemplaire, ont brûlé pendant la Commune insurrectionnelle, le 24 mai 1871. Les méthodes traditionnellement utilisées en démographie historique reposant sur l'étude nominative (et notamment la reconstitution des familles) étaient donc exclues. Cependant, il faut avouer que, même si ces registres existaient encore, l'entreprise aurait été démesurée pour un chercheur isolé. Il fallait donc trouver une méthode intéressante, adaptée aux quelques sources disponibles.

### 1. Comment pallier l'absence de sources ?

La méthode agrégative, qui impose une analyse transversale, est évidemment moins riche qu'une analyse fondée sur des données individuelles, mais elle offre des avantages évidents : moindre coût, possibilité d'élargir considérablement le champ d'observation. Elle seule peut permettre de disposer d'un tableau général des comportements de fécondité en région parisienne durant le XIX<sup>ème</sup> siècle.

La méthode mise au point par Ansley Coale (1969, 1986)<sup>18</sup> pour étudier le déclin de la fécondité au XIX<sup>ème</sup> siècle nous a paru la plus appropriée. Elle permet, en effet, d'étudier la fécondité en tenant compte de la structure par âge, sans avoir à disposer des naissances par âge de la mère dont le recueil est particulièrement malaisé avant la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>19</sup>.

$$\text{Fécondité générale, } I_f : \frac{N}{\sum (P_x * F_x)} ; \text{ légitime, } I_g : \frac{N^L}{\sum (P_x^M * F_x)} ; \text{ illégitime, } I_h : \frac{N^I}{\sum (P_x^{NM} * F_x)}$$

<sup>18</sup> Méthode mise au point dans Coale (1969) et développée et utilisée pour étudier le déclin de la fécondité en Europe dans *The decline of fertility in Europe* (Coale et Watkins, 1986). Méthode et définitions p. 34-39.

<sup>19</sup> Les naissances ne sont fournies selon l'âge de la mère qu'à partir de 1891 dans les *Annuaire statistiques de la ville de Paris*.

Où : N : naissances totales ;  $N^L$  : naissances légitimes ;  $N^I$  : naissances illégitimes.

$F_x$  : taux de fécondité des Huttérites (voir ci-dessous).

$P_x$  : effectifs des femmes de 15 à 49 ans à l'âge x ;  $P_x^M$  : effectifs des femmes mariées de 15 à 49 ans à l'âge x ;  $P_x^{NM}$  : effectifs des femmes non mariées de 15-49 ans à l'âge x.

La base des calculs consiste à comparer la fécondité de la population étudiée (ici, Paris) à celle des femmes huttérites (tableau 1). Ces femmes appartiennent à une secte anabaptiste, d'origine hollandaise, installée dans la zone centrale du nord des États-Unis et au sud du Canada. Elles ont *la fécondité la plus élevée mesurée jusqu'à ce jour* (Van de Walle, 1974, p. 38) car elles suivent scrupuleusement leur religion qui interdit toute contraception ou avortement. De plus, elles ont des intervalles intergénéraliques très faibles en raison d'un sevrage rapide de leurs enfants (Coale et Watkins, 1986, p. 33-34).

TABLEAU 1 : CALCUL DES INDICES DE COALE, EXEMPLE POUR L'INDICE  $I_G$  A PARIS EN 1851

A	B	C	D
Classes d'âge	Taux de fécondité des Huttérites	Femmes mariées, Paris 1851	Colonne B * colonne C
15-19	0,300	2 405	743,15
20-24	0,550	19 741	10 857,55
25-29	0,502	33 676	16 905,35
30-34	0,447	36 362	16 253,81
35-39	0,406	32 666	13 262,40
40-44	0,222	27 796	6 170,71
45-49	0,061	21 796	1 329,56
			$\Sigma = 65 523$

Source : données SGF.

Dans le tableau 1, le total de la colonne D donne le nombre d'enfants que les femmes parisiennes mariées auraient eus, en 1851, en l'absence de contraception. Ainsi, en 1851, elles auraient pu avoir 65 523 enfants mais n'en ont eu que 21 689 en réalité. L'indice  $I_g$  est alors de 331, c'est-à-dire que les femmes parisiennes ont eu, en 1851, 331 % des enfants qu'elles auraient eus sans contraception.

L'utilisation de cet indice nécessite, en plus des effectifs des naissances de la population étudiée, la composition par sexe, âge et état matrimonial de cette même population. Malheureusement, il n'existe pas de recensement nominatif de la population parisienne avant 1926 et, après de longues recherches aux Archives de Paris et aux Archives nationales, il n'a été possible de retrouver que sept « récapitulations selon les âges » qui se trouvent normalement à la fin des recensements de population et compilent les informations concernant la structure de la population. Ces documents se trouvent dans les cartons relatifs aux différents arrondissements de la ville et ne concernent qu'un ou deux arrondissements

pour seulement quatre recensements<sup>20</sup> sur tout le XIX<sup>ème</sup> siècle. Il fallait donc trouver d'autres sources.

Heureusement, le bureau de statistiques de Paris, premier bureau de statistiques municipal de France créé par le Comte de Chabrol en 1816 (Dupâquier et Le Mée, 1988, p. 50), était particulièrement performant. En plus de recueillir de nombreuses données statistiques, il les publie dans différents ouvrages dont la forme évolue au cours du siècle.

TABLEAU 2 : INFORMATIONS SUR LES STRUCTURES PAR SEXE, AGE ET ETAT MATRIMONIAL A  
PARIS AU XIX<sup>EME</sup> SIECLE<sup>21</sup>

Année	À l'échelle de la ville	À l'échelle de l'arrondissement	À l'échelle du quartier
1817	<i>Recherches statistiques sur la ville de Paris, 1821</i>		
1836	<i>Recherches statistiques sur la ville de Paris, 1860</i>		
1851	<i>Recherches statistiques sur la ville de Paris, 1860</i>	x	
1856	<i>Annuaire statistique de la ville de Paris, 1880<sup>22</sup></i>		
1861	« Documents rétrospectifs » in <i>Dénombrements de Paris<sup>23</sup></i>		
1866	« Documents rétrospectifs » in <i>Dénombrements de Paris<sup>24</sup></i>		
1872	<i>Résultats du dénombrement de la France, 1872</i>		
1876	<i>Annuaire statistique de la ville de Paris, 1881</i>	x	
1881	<i>Résultats statistiques du dénombrement de Paris, 1881</i>	x	x
1886	<i>Résultats statistiques du dénombrement de Paris, 1886</i>	x	x
1891	<i>Résultats statistiques du dénombrement de Paris, 1891</i>	x	x
1896	<i>Résultats statistiques du dénombrement de Paris, 1896</i>	x	x
1901	<i>Résultats du dénombrement, 1901<sup>25</sup></i>	x	

Source : auteur.

<sup>20</sup> Archives de Paris : 1817 : 10<sup>e</sup> (VD6 486), 5<sup>e</sup> (VD6 313) ; 1856 : 1<sup>er</sup> (VD6 20), 5<sup>e</sup> (Vbis 10 F1 1) ; 1861 : 1<sup>er</sup> (VD6 20) ; 1866 : 2<sup>e</sup> (VF1 4), 3<sup>e</sup> (VD6 1002).

<sup>21</sup> Nous nous sommes servie de toutes les structures par sexe, âge et état matrimonial que nous avons trouvées. Ce tableau est donc exhaustif. Il existe cependant des récapitulatifs par sexe et âge, ou par sexe et état matrimonial uniquement.

<sup>22</sup> Des données sur la structure de la population existent par arrondissement, mais elles ne sont pas détaillées par état matrimonial.

<sup>23</sup> « Documents rétrospectifs » in *Résultats statistiques du dénombrement de (année) pour la ville de Paris et le département de la Seine, et renseignements relatifs aux dénombrements antérieurs*. Cette partie rétrospective existe dans les recensements de Paris de 1881 à 1896.

<sup>24</sup> *Idem*.

<sup>25</sup> Les résultats de ce dénombrement se trouvent dans *Annuaire statistique de la ville de Paris* de 1901.

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, il est possible de retrouver les données concernant les recensements de population dans les *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine* (six volumes publiés entre 1821 et 1860). Entre 1860 et 1880, les résultats des recensements de la population de Paris ne sont pas publiés, mis à part quelques données dans les *Résultats du dénombrement de la France*. En revanche, le service de la statistique municipale fait paraître les recensements de 1881, 1886, 1891 et 1896 de manière très détaillée ; le recensement de 1901 ne bénéficiera pas, en revanche, de la même précision, même si un certain nombre de tableaux paraissent dans l'*Annuaire statistique de la ville de Paris* de 1901.

Il n'existe que peu de données sur la structure de la population parisienne avant 1851 mais, à partir de cette date, nous en disposons pour chaque recensement. Pour ce qui est de la précision à l'échelle des arrondissements (12 avant 1860, 19 après cette date<sup>26</sup>) et des quartiers (80 quartiers, à partir de 1860), les publications sont bien moins fournies.

Les indices de Coale nécessitent ensuite de disposer des effectifs des naissances selon la légitimité (enfants nés dans le mariage ou hors mariage) pour les années correspondantes (tableau 3).

TABLEAU 3 : INFORMATIONS SUR LES NAISSANCES PARISIENNES AU XIX<sup>ÈME</sup> SIECLE

Années	À l'échelle de la ville	À l'échelle de l'arrondissement	À l'échelle du quartier
1817-1856	<i>Recherches statistiques sur la ville de Paris</i> <sup>27</sup>	x	
1857-1864	<i>Annuaire statistique de la ville de Paris, 1932-1934</i> <sup>28</sup>		
1865-1879	<i>Bulletin de statistique municipale</i> <sup>29</sup>	x	x
1880-1901	<i>Annuaire statistique de la ville de Paris</i>	x	x

Source : auteur.

Jusqu'en 1860, ils sont fournis dans les *Recherches statistiques sur la ville de Paris* ; en revanche, les données du mouvement de la population ne sont pas publiées pendant la période suivante (1860-1864). Les publications reprennent ensuite, bien que moins fournies et détaillées, dans les *Bulletins de statistique municipale* (1865-1879). Enfin, à partir de 1880, les *Annales statistiques de la ville de Paris* leur succèdent avec de nouveau, comme au début du siècle, de nombreux détails sur le mouvement de la population.

<sup>26</sup> En 1860, une partie de la banlieue est annexée à Paris, dont la surface passe de 3 288 à 7 088 hectares et qui gagne plus de 335 000 habitants.

<sup>27</sup> Il existe six volumes de cette collection : 1821, 1823, 1826, 1829, 1844 et 1860.

<sup>28</sup> Il existe, dans cet annuaire, un récapitulatif des naissances parisiennes depuis le début du XIX<sup>ème</sup> siècle.

<sup>29</sup> Bulletins mensuels avec un récapitulatif annuel à partir de 1872.

## **2. La limite de l'utilisation de données publiées**

Malheureusement, en analysant l'évolution des publications sur les naissances, un problème apparaît très vite : les données en question ne sont pas toujours comptabilisées de la même façon. En effet, à partir de 1880 (et donc des *Annuaire statistiques de la ville de Paris*), une ligne apparaît sous les tableaux : « Mères résidant hors Paris ». Les enfants nés dans la capitale dont les mères n'y résident pas ne sont donc pas comptabilisés avec les naissances des enfants nés à Paris de mères parisiennes. Mais l'étaient-ils jusque-là ?

Ce problème n'apparaît qu'en 1880 car les naissances sont alors distribuées selon le lieu de domicile de la mère et non plus selon le lieu d'accouchement. Les enfants dont les mères résident hors de Paris naissent dans un des arrondissements parisiens et sont donc confondus avec les autres lorsque les naissances sont reportées selon le lieu de l'accouchement. Mais, lorsqu'à partir des *Annuaire statistiques*, les naissances sont distribuées selon le lieu de résidence de la mère, les naissances de mères non parisiennes ne peuvent plus être comprises avec les autres.

Avant toute analyse de la fécondité parisienne, il faut donc dissocier les naissances dont l'accouchement s'est déroulé à Paris (« naissances de Paris ») et les naissances, à Paris, des femmes y résidant (« naissances parisiennes »). Ce décalage entre les phénomènes démographiques « de Paris » et « parisiens » a d'ailleurs déjà été mentionné par Étienne Van de Walle et Samuel H. Preston (1974, p. 89) à propos de la sous-estimation de la mortalité des petits Parisiens, naissant à Paris mais mourant chez leurs nourrices loin de la capitale.

L'*Annuaire statistique* de 1932-1934 fournit l'évolution du nombre de naissances à Paris au XIX<sup>ème</sup> siècle et, en comparant ces effectifs (que l'on appellera « naissances officielles ») et ceux des différentes publications, il est possible de déterminer si ce sont les « naissances de Paris » ou les « naissances parisiennes » qui sont retenues comme naissances officielles.

En réalité, la définition des naissances officielles évolue (tableau 4). En effet, jusqu'en 1880, celles-ci correspondent aux « naissances de Paris », alors qu'après cette date, elles correspondent aux « naissances parisiennes ». La différence de comptage réside donc dans la prise ou non en compte des naissances de mères non parisiennes dans l'ensemble des naissances.

De 1817 à 1880, les naissances de mères non parisiennes étant comprises dans l'ensemble des naissances, il n'est donc pas possible de connaître le nombre de celles issues de mères ne résidant pas à Paris. À partir de 1880, les naissances des mères domiciliées hors de Paris sont distinguées des autres et ne sont donc plus comptabilisées dans l'effectif total des naissances parisiennes.

Il y a donc un écart non négligeable entre les effectifs des naissances de 1876 et de 1881, puisque les naissances des mères non domiciliées à Paris sont prises en compte dans les effectifs « officiels » en 1876 mais pas en 1881. Ainsi, les « naissances officielles » sont au nombre de 59 874 en 1881, mais serait de 60 856 si la manière de compter était restée la même qu'en 1876.

Les chiffres officiels des naissances de Paris au XIX<sup>ème</sup> siècle sont donc biaisés, puisque la définition des naissances change.

TABLEAU 4 : NAISSANCES « OFFICIELLES » ET NAISSANCES DE PARIS AU XIX<sup>EME</sup> SIECLE

Années	Naissances officielles <sup>30</sup>	Naissances à Paris de mères résidant <sup>31</sup> ailleurs	Total des naissances de Paris
1817	23 759	Comprises dans l'ensemble des naissances	23 759
1836	28 942	Comprises dans l'ensemble des naissances	28 942
1851	32 324	Comprises dans l'ensemble des naissances	32 324
1856	37 697	Comprises dans l'ensemble des naissances	37 697
1861	53 570	Comprises dans l'ensemble des naissances	53 570
1866	54 285	Comprises dans l'ensemble des naissances	54 285
1872	56 894	Comprises dans l'ensemble des naissances	56 894
1876	55 016	Comprises dans l'ensemble des naissances	55 016
1881	59 874	982	60 856
1886	59 221	1 415	60 636
1891	59 077	1 968	61 189
1896	55 796	2 910	58 706
1901	56 569	4 253	60 822

« *Comprises* » : les naissances des mères domiciliées hors de Paris ne sont pas différenciées des autres, elles sont donc comprises dans l'ensemble des naissances de Paris.

*Sources* : documents statistiques de la ville de Paris.

Pour une analyse homogène du début à la fin du siècle, il faudrait donc toujours considérer l'ensemble des naissances de Paris puisque c'est le seul chiffre que nous possédons pour toutes les années. Or les mères non parisiennes représentent une part trop importante des mères accouchant à Paris (tableau 5) ; il était donc nécessaire de trouver une solution pour les dissocier des mères parisiennes. Cette dissociation est également utile pour la recherche, cette puisqu'elle permet d'étudier l'évolution des naissances « extérieures ».

---

<sup>30</sup> Dans les séries statistiques rétrospectives concernant les naissances de Paris, ce sont ces chiffres qui sont reportés.

<sup>31</sup> La résidence des mères correspond au lieu où elles déclarent habiter au moment de l'accouchement.

TABLEAU 5 : EFFECTIFS ET PROPORTION (%) DES FEMMES ACCOUCCHANT A PARIS ET RESIDANT AILLEURS (1881-1901)<sup>32</sup>

Années	Naissances légitimes		Naissances illégitimes		% de naissances illégitimes	
	Effectifs	Part (%) *	Effectifs	Part (%)	Parmi les non-Parisiennes	Parmi les Parisiennes
1881	306	0,7	696	4,4	69,5	25,7
1886	458	1,0	1 022	6,0	69,1	26,9
1891	675	1,6	1 294	7,8	65,7	26,3
1896	1 290	2,9	1 732	10,3	57,3	27,2
1901	1 825	4,2	2 310	13,5	55,9	26,4

\* % : par rapport à l'ensemble des naissances légitimes.

Sources : documents statistiques de la ville de Paris.

La consultation des registres hospitaliers parisiens<sup>33</sup> de 1851 et de 1876<sup>34</sup> nous permet de connaître le nombre de femmes accouchant à l'hôpital et résidant hors de Paris.

TABLEAU 6. EFFECTIFS ET PROPORTION (%) DES NAISSANCES DES MERES NON PARISIENNES PARMIS LES NAISSANCES DE PARIS ET PARMIS LES NAISSANCES A L'HOPITAL (1851 ET 1876)<sup>35</sup>

Années	Légitimité	Naissances issues de mères non parisiennes	Effectifs des naissances		Proportion (%) de naissances issues de mères non parisiennes	
			À l'hôpital	À Paris	Parmi les naissances à l'hôpital	Parmi l'ensemble des naissances
<b>1851</b>	Légitimes	117	1 208	21 689	9,7	0,5
	Illégitimes	722	5 077	10 635	14,2	<b>6,8</b>
	Ensemble	839	6 285	32 324	13,3	2,6
<b>1876</b>	Légitimes	99	1 295	40 544	7,6	0,2
	Illégitimes	381	4 371	14 474	8,7	<b>2,6</b>
	Ensemble	480	5 666	55 018	8,5	0,9

Sources : documents statistiques de la ville de Paris.

En 1851 comme en 1876, les mères non parisiennes mariées, bien qu'en proportions non négligeables parmi les naissances hospitalières (respectivement 9,7 % et 7,6 %) ne

<sup>32</sup> Source : *Annuaire statistique de la ville de Paris*.

<sup>33</sup> Voir l'annexe sur le dépouillement des registres hospitaliers en 1851 et 1876.

<sup>34</sup> Le choix s'est porté sur ces deux années en raison d'autres paramètres de la recherche. En effet, d'autres difficultés se posent pour l'étude de la fécondité par arrondissement. Or, étant donné nos sources, nous avons besoin de redistribuer les naissances selon l'arrondissement de résidence de la mère en 1851 et en 1876 uniquement car ce sont les seules années pour lesquelles nous possédons les structures par sexe, âge et état-matrimonial de la population par arrondissement et donc les seules pour lesquelles nous pouvions étudier la fécondité à cette échelle.

<sup>35</sup> Sources : Naissances de Paris : pour 1851, *Recherches Statistiques de la ville de Paris*, 1860 ; pour 1876 : *Bulletin de statistique municipale*, 1876.

Naissances des mères non parisiennes : sondages dans les registres hospitaliers (voir annexe).

représentent qu'une très faible part des naissances de Paris (respectivement 0,5 % et 0,2 %). En revanche, les naissances illégitimes issues de femmes non parisiennes représentent 6,8 % des naissances illégitimes de Paris en 1851 (14,2 % des naissances à l'hôpital) et 2,6 % en 1876 (8,7 %). Cette baisse entre les deux années est imputable à l'annexion d'une partie de la banlieue en 1860. En effet, avant celle-ci, les banlieusardes (et particulièrement celles qui résident le plus près de Paris) sont très largement représentées parmi les femmes venant d'ailleurs accoucher à Paris (69 % en 1851). Or, l'annexion rendant parisiennes de nombreuses banlieusardes, un grand nombre de naissances jusqu'alors considérées comme issues de mères résidant ailleurs sont désormais comptabilisées parmi les naissances parisiennes, ce qui fait baisser le nombre des naissances de « mères résidant en dehors de Paris ».

Pour les naissances légitimes, étant donné la faible part des naissances des mères non parisiennes, il est possible d'utiliser, pour l'analyse de la fécondité parisienne, les données « officielles » (comprenant donc les naissances des mères non parisiennes).

En revanche, concernant les naissances illégitimes, cette part est trop importante pour être négligée. Nous avons donc considéré qu'avant 1860, 7 % des naissances de Paris étaient issues de mères non parisiennes (en prenant comme référence la part de ces naissances en 1851 : 6,8 %) et seulement 3 % entre 1860 et 1880 (la part des naissances en 1876, qui s'établit à 2,6 %, servant de référence). Le changement de superficie de Paris, en 1860, amenant de nouvelles populations, justifie cette césure.

Malgré toutes ces précautions concernant les naissances à Paris de mères non parisiennes, un biais subsiste. En effet, seules les mères non parisiennes accouchant dans les hôpitaux parisiens sont prises en compte dans les statistiques officielles ou dans nos propres relevés dans les registres hospitaliers. Mais ces femmes pouvaient également venir accoucher à Paris chez des amis ou de la famille (1,4 % en 1876<sup>36</sup>) ou chez des sages-femmes (9,4 %)<sup>37</sup>.

D'après nos recherches dans les registres d'état civil pour l'année 1876<sup>38</sup>, 4,4 % des naissances chez une sage-femme de ville étaient issues de mères non parisiennes et les naissances chez une sage-femme de ville représentaient 3 % des naissances légitimes et 31 % des naissances illégitimes : les mères non parisiennes accouchant chez une sage-femme représentent donc 0,11 % des naissances légitimes et 1,35 % des naissances illégitimes<sup>39</sup>.

---

<sup>36</sup> D'après nos relevés dans les registres de l'état-civil parisien en 1876.

<sup>37</sup> Uniquement chez les sages-femmes privées jusqu'en 1867, auxquelles s'ajoutent les sages-femmes agréées à partir de cette date. En effet, en 1867 est créé un système de sages-femmes agréées par l'Assistance publique (Beauvalet-Boutouyrie, 1999, p. 313 et suiv.) chez qui les femmes peuvent se rendre pour accoucher en bénéficiant des mêmes aides financières que pour les accouchements à l'hôpital. Ces accouchements sont, au même titre que ceux pratiqués dans les hôpitaux, logiquement comptés parmi les naissances hors domicile.

<sup>38</sup> Sondage de 10 à 25 % des naissances de chaque arrondissement dans les registres d'état civil de l'année 1876.

<sup>39</sup> Pour les naissances légitimes :  $0,044... \times 0,31... = 0,0135$  ; et pour les naissances illégitimes :  $0,044... \times 0,031... = 0,0011$ .



Les données du tableau 7 sont encore très légèrement surévaluées puisque les femmes ne résidant pas à Paris et n'apparaissant pas dans les statistiques officielles (celles qui accouchent chez une sage-femme) sont encore incluses. De ce fait, nous ne pouvons appliquer les proportions de 1876 (0,11 % et 1,35 %) à toutes les années en supposant que les comportements des femmes cette année précise sont généralisables au reste du siècle. Toutefois, cette surévaluation est assez faible pour ne pas fausser nos conclusions.

TABLEAU 7. EFFECTIFS ET PROPORTIONS DES NAISSANCES ILLEGITIMES REELLES ET ESTIMEES  
(EN ITALIQUE) EN L'ABSENCE DE DONNEES SUR LES NAISSANCES ISSUES DE MERES NON  
PARISIENNES (1817-1901)

Années	Naissances illégitimes de Paris <sup>40</sup>	Part (%) des naissances illégitimes de mères résidant ailleurs	Naissances illégitimes des mères parisiennes
1817	9 047	<b>7</b>	8 414
1836	9 633	<b>7</b>	8 959
1851	10 635	<b>6,8</b>	9 912
1856	11 749	<b>7</b>	10 927
1861	15 107	<b>3</b>	14 654
1866	15 510	<b>3</b>	15 045
1872	15 418	<b>3</b>	14 955
1876	14 474	<b>2,6</b>	14 098
1881	16 282	4,4	15 600
1886	17 098	6,0	16 137
1891	16 842	8,6	15 502
1896	16 814	11,5	15 080
1901	17 216	16,1	14 832

Sources : documents statistiques de la ville de Paris.

## Conclusion

Étudier la fécondité grâce à des données agrégatives publiées peut s'avérer particulièrement économique en termes de temps et utile lorsque l'on étudie une grande ville, mais il faut être très prudent quant à la manière dont ces statistiques ont été construites. Malheureusement, comme c'est le cas pour les publications du XIX<sup>ème</sup> siècle à Paris, il n'y a que peu, voire aucune, indication relative à l'élaboration des séries statistiques. L'évolution de la manière de compter et de définir les statistiques peut également poser problème, comme ici la prise ou non en compte, parmi les naissances de Paris, des femmes qui résident en dehors de la ville. Il est ainsi parfois indispensable de compléter les sources agrégatives par la recherche d'autres types de données, comme nous l'avons fait, pour Paris, avec les registres hospitaliers ou d'état civil.

Notre communication est limitée à l'étude de la fécondité à l'échelle de la ville, mais l'analyse spatiale de la fécondité pose également de nombreux problèmes de définition de données, notamment par rapport à l'évolution de la distribution des naissances dans les

<sup>40</sup> Correspondant à l'ensemble des naissances de Paris (mères Parisiennes et mères venues d'ailleurs).

différents arrondissements ou quartiers de la capitale, ce qui nous a demandé de pallier ces difficultés grâce à de nouvelles stratégies de contournement (Brée, en cours).

## BIBLIOGRAPHIE

BEAUVALET-BOUTOUYRIE S., 1999, *Naître à l'hôpital au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Belin, 432 p.

BRÉE S., « La fécondité à Paris et en région parisienne au XIX<sup>ème</sup> siècle », thèse en cours.

COALE A.J., 1969, "The decline of fertility in Europe from the French Revolution to World War II", in BEHRMAN S.J. (ed.), *Fertility and family planning*, Michigan, The University of Michigan Press, p. 3-24.

COALE A.J., WATKINS S.C., 1986, *The Decline of Fertility in Europe*, Princeton, Princeton University Press, 484 p.

DUPÂQUIER J., LE MÉE R., 1988, « La connaissance des faits démographiques de 1789 à 1914 », in DUPÂQUIER J. (dir.), *Histoire de la population française*, t. III, *De 1789 à 1914*, p. 15-61.

VAN DE WALLE É., 1974, *The Female Population of France in the Nineteenth Century*, Princeton (N.J), Princeton University Press, 483 p.

VAN DE WALLE É., PRESTON S., 1974, « Mortalité de l'enfance au XIX<sup>ème</sup> siècle à Paris et dans le département de la Seine », *Population*, 29 (1), p. 89-107.

## SOURCES (PUBLIÉES)

*Annuaire statistique de la ville de Paris*, 1880-1901 ; 1932-1934.

*Bulletin de statistique municipale*, 1865-1879.

*Recherches statistiques sur la ville de Paris*, 1821, 1844 et 1860.

*Résultats du dénombrement de la France*, 1872.

*Résultats statistiques du dénombrement pour la ville de Paris et le département de la Seine et renseignements relatifs aux dénombrements antérieurs*, 1881, 1886, 1891 et 1896.

« Dénombrement de la ville de Paris en 1901 » in *Annuaire statique de la ville de Paris*, 1901.

## ANNEXES

### Méthode et dépouillement des registres hospitaliers en 1851 et 1876

Afin de redistribuer les naissances des hôpitaux et celles qui ont eu lieu chez les cliniques privées de sages-femmes, nous avons dépouillé l'ensemble des registres hospitaliers pratiquant des accouchements en 1851 et en 1876, ainsi que ceux des sages-femmes attachées aux hôpitaux. Lorsque les registres manquaient, nous avons utilisé le suivant ou le précédent (voire les deux).

Les données relevées dans les registres hospitaliers permettent de redistribuer les naissances hors domicile (fournies par arrondissement dans les données officielles) dans les arrondissements de résidence des mères car ils précisent justement l'arrondissement où résident ces femmes accouchant à l'hôpital.

#### RELEVÉ (EFFECTIFS ET PROPORTIONS) DES NAISSANCES PAR HOPITAL EN 1851

Hôpitaux	AA	NA	Nombre de naissances	Relevé
Maternité (Port-Royal)	12 <sup>e</sup>	14 <sup>e</sup>	2 786	11,3 %
<i>Hôpital des cliniques (Tarnier depuis 1878)</i>	<i>11<sup>e</sup></i>	<i>6<sup>e</sup></i>	<i>950 (352 en 1837)</i>	<i>10,1 %</i>
Hôtel-Dieu (Maternité Bûcherie)	9 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	924	10,4 %
Saint-Louis	5 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	585	21 %
Beaujon	1 <sup>er</sup>	8 <sup>e</sup>	238	23,1 %
La Pitié	12 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	134	100 %
Saint-Antoine	8 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	50	100 %
La Charité	10 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	40	100 %
<i>Cochin</i>	<i>12<sup>e</sup></i>	<i>14<sup>e</sup></i>	<i>36 (1853)</i>	<i>100 %</i>
Necker	10 <sup>e</sup>	15 <sup>e</sup>	14	100 %
Salpêtrière	12 <sup>e</sup>	13 <sup>e</sup>	11	100 %

AA : Anciens arrondissements.

NA : Nouveaux arrondissements.

#### **Port Royal** : Difficultés quant aux registres à utiliser :

Registre des enfants nés dans l'établissement : registre de leurs sorties : n° d'ordre des sorties, nom de l'enfant, n° du registre des entrées, et précision si l'enfant sort avec sa mère, la nourrice, aux enfants trouvés en dépôt ou abandonné aux enfants trouvés.

Registre des naissances : nom de la mère, n°, nom, sexe de l'enfant, etc. Date de la sortie de l'enfant et lieu (avec mère, abandonné, nourrice).

Registres des entrées : pour l'état civil des mères et les autres renseignements les concernant, se reporter aux registres des entrées ne concernant que la maternité (entrées uniquement des femmes enceintes ou en couches). Il est précisé si elles ont accouché et il est donc possible de s'en servir comme d'un registre de naissances, en excluant les visites

gynécologiques sans accouchement. ***Ce sont les registres utilisés pour les naissances de Port-Royal.***

**Cochin :** le déficit du registre de déclaration des naissances de 1842-1852 nous a obligée à utiliser le suivant (1853-1865).

**Hôpital des cliniques :** dans le registre des naissances de 1849-1851, seuls sont précisés le nom des enfants, leur devenir et le numéro d'admission de leurs mères. Mais les registres d'admission des mères (qui contiennent les informations dont nous avons besoin) ne commencent qu'en 1866. Nous avons donc relevé les naissances de 1837 (10,1 %) pour connaître le lieu de résidence des mères venant accoucher aux cliniques. Le biais est important pour cet hôpital puisque quatorze années séparent les registres, mais cette méthode était préférable à l'absence de données.

RELEVÉ (EFFECTIFS ET PROPORTIONS) DES NAISSANCES PAR HOPITAL EN 1876

Hôpitaux	Arr.	Nombre de naissances	Relevé
Maternité (Port-Royal)	14 <sup>e</sup>	1 192	12,9 %
Lariboisière	10 <sup>e</sup>	861	11,14 %
Saint-Louis	10 <sup>e</sup>	747	12,9 %
Cochin	14 <sup>e</sup>	699	7,3 %
<i>Hôpital des cliniques (Tarnier depuis 1878)</i>	6 <sup>e</sup>	<i>(577 en 1872, 556 en 1875 et 583 en 1880)</i>	17,3 %
<i>La Charité</i>	6 <sup>e</sup>	<i>(440 en 1865)</i>	21,8 %
La Pitié	5 <sup>e</sup>	331	18,1 %
Saint-Antoine	12 <sup>e</sup>	275	27,6 %
Hôtel-Dieu (Maternité Bûcherie)	4 <sup>e</sup>	266	26,1 %
Beaujon	8 <sup>e</sup>	217	44,2 %
Necker	15 <sup>e</sup>	159	60,4 %
Lourcine (devient Broca en 1892)	13 <sup>e</sup>	32	100 %
Salpêtrière	13 <sup>e</sup>	4	100 %
Tenon (1878)	20 <sup>e</sup>	-	-
Baudelocque (1890)	14 <sup>e</sup>	-	-
Boucicaut (1897)	15 <sup>e</sup>	-	-

**Port Royal :** les remarques sur les différents registres de 1851 restent valables en 1876.

**La Charité :** le registre des naissances de l'hôpital de la Charité de 1866-1899 est déficitaire ; nous avons donc utilisé le précédent (1863-1865) pour l'année 1865.

**Hôpital des cliniques :** comme pour Port-Royal, les registres des naissances ne fournissent pas les renseignements souhaités (mais uniquement le numéro d'admission des mères, la date d'accouchement et le sort des enfants). De plus, le registre des naissances de 1876-1892 est déficitaire.

Pour pallier ce problème, il faut donc utiliser les registres d'entrée, ce qui est assez aisé car la clinique est spécialisée dans les accouchements et il n'y a donc pas de tri à effectuer (sauf en 1872, où la clinique avait été réquisitionnée pour les soldats blessés, mais ces derniers sont facilement identifiables).

Mais un nouveau problème se pose puisque le registre de 1873-1878 est déficitaire. Nous avons donc relevé 17,3 % des 577 naissances de 1872 et 16,5 % des 583 naissances de 1880 pour avoir une sorte de moyenne des arrondissements de provenance des mères.

### **Cotes des registres des hôpitaux aux archives de l'Assistance publique.**

#### **Port Royal**

Registres de naissances : 1850-1851 : 4Q5-45 ; 1875-79 : 4Q5-54.

Registres des enfants nés dans l'établissement : 1845-1851 : 4Q6-9 ; 1873-1877 : 4Q6-13.

Registres des entrées : 1851 : 1Q2-47 ; 1876 : 1Q2-70.

#### **Saint-Antoine**

Registres des naissances : 1850-1856 : 4Q3-1 ; 1873-1877 : 4Q3-10.

#### **Saint-Louis**

Registre des déclarations de naissances : 1849-1851 : 4Q3-3 ; 1875-5/07/1876 : 4Q3-20 ; 6/07/1876-1878 : 4Q3-21.

#### **Salpêtrière**

Registre des enfants nés dans l'établissement, déclarations des naissances : 1847-1859 : 7Q-2 ; 1859-1929 : 702W-5.

#### **Cochin**

Registre des déclarations des naissances : 1842-1852 : 4Q1-2 (déficit) ; 1853-1865 : 4Q1-3 ; 1875-30/4/1876 : 4Q1-11 ; 1/5/1876-1877 : 4Q1-12.

#### **Hôtel-Dieu/Maternité Bûcherie**

Registre des naissances : 1849-12/7/1851 : 4Q-6 ; 13/7/1851-1853 : 4Q-7 ; 1874-1877 : 4Q-25.

#### **Lariboisière (ouverture en 1854)**

Registre des naissances : 1876 : 5Q-24.

#### **Necker**

Registre des naissances : 1836-1856 : 4Q1-1 ; 1874-1972 : 641W-99.

#### **La Pitié**

Registre des naissances et avortements : 1850-1856 : 4Q-2 ; 1875-1878 : 4Q-12.

**Beaujon (ancien)**

Registre des naissances : 1847-11/12/1851 : 4Q1-2 ; 12/12/1851-1858 : 4Q1-3 ; 1874-1877 : 4Q1-10.

**Lourcine (devient Broca en 1892)**

Registre des naissances : 1869-1885 : 3-241.

**Charité**

Registre des naissances : An XIII-1855 : 4Q3-1 ; 1866-1899 : 4Q3-5 (déficit) ; 1863-1865 : 4Q3-4.

**Hôpital des cliniques (Hôpital des cliniques avant 1881, Clinique d'accouchement entre 1881 – transfert rue d'Assas – et 1897 ; puis Clinique Tarnier depuis 1897)**

Registre des naissances : 1849-1851 : 4Q2-2 ; 1876-1892 : 4Q2-10 (déficit) ; 1868-1875 : 4Q2-9.

Registres des entrées : 1871-1872 : 1Q2-6 ; 1873-1878 : 1Q2-7 (déficit) ; 1880-1885 : 1Q2-8.